

Communiqué de presse – 10 octobre 2014

La construction wallonne menacée de disparition

5.000 emplois salariés déjà perdus en deux ans dans la construction wallonne. Le budget wallon 2015 ne va rien arranger. Que du contraire.

La construction wallonne est en crise profonde. Depuis 2008, la production résidentielle a reculé de 25%. Après un sursaut en 2012, la chute de l'emploi salarié a repris de plus belle avec notamment l'effondrement des travaux communaux (-40% en deux ans) et l'aggravation du dumping social. 5.000 emplois salariés ont disparu dans la construction wallonne depuis deux ans. La CCW avait placé beaucoup d'espoirs dans la nouvelle Déclaration de Politique régionale : états généraux du logement, lutte contre le dumping social, priorité à l'emploi de nos jeunes... Mais aujourd'hui, la CCW craint que le gouvernement wallon n'aie pas réellement mesuré l'ampleur du désastre. Et le budget wallon 2015 risque de l'aggraver.

En effet, la rigueur budgétaire que s'impose le gouvernement touche de plein fouet la construction : report des investissements publics pour 340 millions, économies sur les primes énergie et logement pour 38 millions. Deux tiers de l'effort budgétaire total sont mis sur le dos du secteur. De nouvelles pertes d'emploi en seront la conséquence directe, aggravées par la timidité des mesures anti-dumping, le corset budgétaire imposé aux communes, l'incertitude sur le bonus logement, la recrudescence du travail au noir induite par les nouvelles mesures de primes et de TVA, etc.

« Le sang et les larmes annoncées, la construction wallonne les connaît déjà, déclare ir Eddy Devos, président de la CCW. Nous appelons les syndicats à faire front commun avec nous pour lancer un SOS aux autorités régionales, car sans revirement politique, les carnets de commandes vont continuer à se vider et le désastre social va s'aggraver pour nos entreprises et surtout pour nos jeunes ».

La construction est le secteur à la fois le plus intensif en main-d'œuvre et le plus exposé à la compétition internationale : il devrait être au cœur du redéploiement régional. Il ne l'est pas. Les enjeux sont nombreux. La CCW avance ses solutions :

- Stimuler le segment résidentiel par une fiscalité immobilière plus incitative (à commencer par le maintien du bonus logement), un moratoire sur les exigences PEB, l'urbanisation (ou ré-urbanisation) de terrains et l'octroi accéléré des permis ;
- Stimuler la rénovation énergétique (fort créatrice d'emploi) par le renforcement des primes et de l'écopack ;
- Accélérer les investissements publics régionaux (comme le préconisent de nombreux économistes et académiques) ;

- Desserrer les normes d'endettement des communes pour leur permettre de rénover leurs équipements (voiries, bâtiments...) et répondre aux besoins des citoyens (tout report ne fera qu'alourdir le coût futur) ;
- Soutenir la compétitivité du secteur en y concentrant les soutiens à l'investissement et à l'innovation (notamment en renforçant le pôle Greenwin) ;
- Lutte beaucoup plus vigoureuse contre dumping social (dont bénéficient trop de clients privés et publics qui « ferment les yeux ») ;
- Baisse des charges sociales sur le groupe-cible des métiers manuels (nouvelle compétence régionale).

« A défaut de réponses claires et très rapides, la question de la survie de notre tissu de PME dans un horizon de dix ans est crûment posée. Après avoir créé un portefeuille de l'industrie, la Wallonie devrait aussi créer un véritable portefeuille de la construction. Car quand le bâtiment va, tout va. Mais quand le bâtiment n'ira plus, et ce moment arrive, plus rien n'ira », avertit Francis Carnoy, directeur général de la CCW.

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

Francis Carnoy • Directeur général CCW

T 02 545 56 75 • M 0476 47 57 56

francis.carnoy@ccw.be

